

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 Avril 2024

60X24

### ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CANTAREN

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

Association Cantaren : 3 rue de la tuilerie, les Pennes Mirabeau, siret : 43948562400027, représentée par sa présidente, Karine Sauvadet, dont les objectifs sont la pratique du chant choral et de faire découvrir au public la chanson Française et contemporaine, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 1 500€.

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association Cantaren pour un montant de : 1 500 €.

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE  
ROMAIN AMARO

LE MAIRE  
MICHEL AMIEL